

Rassembler. Réparer. Bâtir.

Les 3 priorités du PLQ

01

Économie et prospérité : stimuler la croissance en réduisant le fardeau fiscal et réglementaire des entreprises, faciliter l'investissement privé et lever les obstacles administratifs

02

Services publics : avoir des services publics à la hauteur des impôts payés, revoir le système éducatif en profondeur, favoriser la télémédecine publique et les soins de santé de proximité

03

Priorité à la jeunesse : promouvoir l'accès à l'entrepreneuriat, rémunérer les stages non payés dans le réseau public, simplifier l'aide financière aux études

Et la DI-TSA ?

- Parti le plus actif publiquement sur le dossier DI-TSA cette année, mais par l'angle judiciaire
- Dénonce un « échec du gouvernement de la CAQ de protéger nos plus vulnérables » face aux personnes DI itinérantes faute d'hébergement adapté
- Itinérance : plan « itinérance zéro », premier pas avec 60 M\$ de plus par année, sur quatre axes incluant l'accompagnement des jeunes quittant les centres jeunesse et la bonification du Programme de soutien au loyer mais sans volet DI-TSA spécifique.
- Éducation : engagement d'ajouter 1000 ressources spécialisées dans les écoles publiques dès 2027-2028, soit 400 postes professionnels (orthopédagogues, psychoéducateurs, psychologues, orthophonistes) et 600 postes de techniciennes et techniciens en éducation spécialisée (TES).
- Logement : plan de 1,5 G\$ pour 40 000 logements sociaux et abordables sur 5 ans (10 000 unités/an), avec une part réservée aux clientèles vulnérables nommées explicitement : personnes en situation d'itinérance, jeunes quittant la DPJ, aînés, étudiants, ressources de 2e étape pour femmes victimes de violence conjugale. Aucune mention explicite des personnes handicapées ou DI-TSA dans cette liste de clientèles prioritaires.